

Présentation

STAGE « FAITES VOS JEUX » avec Philippe Pierlot

Du lundi 4 mars au vendredi 8 mars 2019
De 14h à 18h

Le stage aura lieu dans la salle ALSH de l'école élémentaire à Us.

Ce stage vous propose :

Rien que des jeux de société !

1. Des jeux intelligents, développant la stratégie, l'entraide, le sens intuitif et l'esprit d'entreprise seront proposés aux enfants qui reviendront totalement convaincus et épanouis.

2. L'ambition de renouer avec les jeux en famille !

A l'heure des écrans qui hypnotisent nos enfants, les enfermant dans des mondes souvent confinés, mais aussi dans une époque où les maladies sérieuses liées aux ondes et à la pollution atteignent désormais les plus jeunes, il s'agit ici d'encourager la réflexion et le sens critique par le jeu. Il s'agit aussi de réapprendre à jouer en famille, pour le bonheur de tous.

Le responsable de stage Philippe Pierlot, est passionné de jeux de société, professeur d'échecs et directeur de centres de vacances. Il enseigne les échecs depuis près de 30 ans dans les écoles et les Clubs du Vexin, ainsi qu'à la Maison d'Arrêt du Val d'Oise. Il a été à l'origine des Clubs de Boissy, Magny en Vexin, Le Perchay-Marines, Pontoise, Sagy et Vigny et a eu comme élèves ou stagiaires plus de 10 000 enfants dont le Maître International Olivier Simon et la championne de France Mathilde Congiu. Auteur de «Vive les Echecs 1» «Vive les Echecs 2» «Vive les Echecs 3» «Vive les Echecs 4 » et « Vive les Echecs 5 », il travaille actuellement sur le prochain...

Bulletin d'inscription

Stage « FAITES VOS JEUX »

Du lundi 4 mars au vendredi 8 mars 2019
De 14h à 18h
Prix du stage : 50 euros

Stage destiné aux enfants de 8 à 15 ans
(Dérogations possibles pour l'âge, à voir au cas par cas)

NOM :

Prénom :

Date de naissance de l'enfant :

Age de l'enfant :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Renseignements complémentaires (allergies, ou autres) :

Votre règlement d'un montant de 50 euros :

Par chèque à l'ordre de « Régie encaissements divers »

En espèces (directement au guichet de la mairie aux heures d'ouverture.)

La réception de votre règlement validera l'inscription de votre enfant au stage.

Cadre réservé à la mairie Pour le stage « Faites vos jeux » Mars 2019

Règlement reçu le :

Par chèque n°

En espèces :